

/ BRADERIE SUR LES SALAIRES

INFLATION SUR LES DIVIDENDES !

décembre 2013

Le 9 décembre s'est tenue la négociation relative aux mesures salariales individuelles pour 2014 à EDF SA. La direction propose un taux d'Avancement Individuel au Choix (AIC) de 1,1 % + un chantage de 5500 NR pour 65 000 agents en cas de signature pour « dynamiser les grands projets des directions » !

Évolution de la rémunération entre 2011 et 2014 à EDF SA

Rubriques	2011 (en %)	2012 (en %)	2013 (en %)	2014 (en %)
Ancienneté (effet Mécanique des échelons)	0,55	0,55	0,55	0,55
SNB (Négociation de Branche IEG du 8 NOV)	1,2	1,1	0,8	0,3
Mobilités (statistiques des mesures)	0,4	0,4	0,4	0,40
Mesures diverses (de tous ordres)	0,1	0,1	0,1	0,10
AIC (NR+GF) (Négociation EDF SA)	1,8	1,3	1,1	1,1
Mesures de grille Suite réforme des retraites		0,3		0.30 (tous les 2 ans jusqu'en 2016)
Global des mesures Salariales brutes	4,05	3,75	2,95	2,75
Lecture sans mesures exceptionnelles qui s'épuisent en 2016 et sans les « incitations métiers »	4,05	3,45	2,95	2,45

Toujours moins pour les salariés, ce n'est pas le mandat que vous avez donné à « FO Énergie et Mines » pour défendre vos intérêts à l'occasion des élections. Le message envoyé par la Direction au personnel à la veille des grandes négociations comme par exemple sur le temps de travail est clair : du sang et des larmes! alors que dans le même temps 65 % du résultat net sera redistribué aux actionnaires sur un chiffre d'affaires en progression de 6,9 % sur les 9 premiers mois de 2013.

Vous avez dit, dynamiser les salariés ? vous les dynamitez !

FO ne signera pas cet accord !

AVANÇONS
sur l'essentiel
PROTEGEONS
l'indispensable